



DIPLÔME

Certificat de compétence Déclarant en douane

Code : CC16300A



Niveau d'entrée : Aucun

Niveau de sortie : Aucun

ECTS : 24

Déployabilité

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à former des déclarants en douane, capables de réaliser concrètement les opérations douanières mais aussi de conseiller leurs clients chargeurs sur les meilleures solutions douanières à adopter dans leurs opérations internationales de transport. Elle permet aussi à ces futurs déclarants en douane de comprendre l'univers dans lequel s'exercent leurs missions, celui du transport international, principalement maritime et aérien.

Compétences et débouchés

- Maîtriser les missions d'un représentant en douane : réalisation des opérations de déclaration en douane ou d'autres opérations douanières,
- Réaliser tout acte ou formalité pour appliquer la législation douanière,
- Réaliser et contrôler les documents liés à la circulation internationale de la marchandise (facture douanière, déclaration administrative unique,...) ;
- Suivre l'acheminement des marchandises et informer le client sur le déroulement des opérations ;
- Rechercher des informations documentaires ;
- Conseiller les clients chargeurs pour optimiser les procédures douanières.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Homologuée pour l'Établissement public Le Cnam par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, et l'Union Européenne la formation permet :

- De remplir les conditions pour devenir représentant en douane enregistré, sous réserve de respecter les obligations prévues (nationalité, ...)
- A votre entreprise de remplir l'une des conditions (art 39 D CDU) pour obtenir le statut d'OEA pour les simplifications douanières (OEA-C) grâce à des collaborateurs, déclarants en douane, dont la formation a été reconnue par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects et l'Union Européenne .
- De recevoir un enseignement par des douaniers et par des professionnels de la commission de transport dont la déclaration en douane est le métier,
- D'obtenir une certification par un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, le Cnam, dont la notoriété et la réputation ne font aucun doute.

Le public visé est un public de professionnels issus du transport et/ou de la logistique qui souhaitent devenir déclarant en douane. La certification est ouverte aux personnes disposant d'un bac+2, de préférence orienté transport ou logistique ou avec une formation généraliste solide.

Les auditeurs pourront poursuivre, s'ils le souhaitent, en licence professionnelle Logistique et transport de marchandises (LP11201A) à la suite de ce certificat. En effet, ce certificat forme une partie de cette licence dans le cadre des blocs de compétences qui la compose.

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Transport](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Certificat de compétence](#)

Codes ROME

Agent déclarant / Agente déclarante en douane[N1202]

Commissionnaire en douane[N1202]

Coordinateur / Coordinatrice transit -import/export-[N1202]

Formacode

Transport [31854]

Code du parcours

CC16300A

URL externe

<https://territoires.cnam.fr/declarant-en-douane-1322096.kjsp?RH=1551191426317&R...>

Modules d'enseignement

- [Anglais du transport international et de la logistique](#)
- [Déclaration et conseils en douane](#)
- [Douanes et financement des opérations internationales](#)

- [Transport de marchandises et distribution urbaine: approche juridique et économique](#)
- [Transport international de marchandises et transition écologique](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)